

Formation

Esp'OIR & ELAN's

accompagner les plus éloignés de l'emploi**valoriser les compétences****autonomie de la personne**

La formation est une compétence centrale pour le Conseil régional. Se former, se reconverter, se qualifier, développer ses compétences est important pour chaque individu (salarié ou demandeur d'emploi) mais aussi pour les territoires. Pour rendre lisible et plus efficace la formation professionnelle en adéquation avec les besoins, à l'initiative de Yanic Soubien, la Région Basse-Normandie a créé de nouveaux outils et dispositifs pour que tous les publics, notamment les plus fragiles puissent être mieux accompagnés et ainsi retrouver un emploi.

Depuis 2004, la formation professionnelle est devenue le premier budget du conseil régional. Possédant désormais une large palette de compétences, il peut créer de nouveaux dispositifs pour rendre plus lisible l'offre et le besoin de formation. En Basse-Normandie, le premier enjeu a été de territorialiser l'action de la région pour aller au plus près des personnes. C'est le but des **Espaces d'Orientation et d'Intégration Régionaux (ESP'OIR)**. Il s'agit d'un accompagnement sous la forme d'un temps de bilan sur ses compétences, d'une exploration des perspectives d'évolution mais surtout de formation pour trouver un travail. Ils ciblent particulièrement les publics engagés dans un processus d'orientation ou de transition professionnelle. Il est en effet fondamental de prendre le temps d'un état des lieux précis avec la personne.

Si cela s'avère nécessaire, la personne peut être orientée vers un **ELAN, Espaces Locaux d'Activités Novatrices**. L'ELAN permet d'engager un travail de mobilisation des personnes souvent désorientées qui se sentent dévalorisées (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification) dans un projet collectif et utile socialement, généralement en partenariat avec une collectivité locale. Ainsi, ils retrouvent le goût et le sens de l'utilité, en mobilisant des compétences qu'ils ne pensaient pas avoir.

qui

Yanic SOUBIEN

Vice-Président en charge de la formation tout au long de la vie et de la politique de l'emploi. Maire de Taillebois (61) jusqu'en 2014.

En chiffres

Depuis 2009, près de 3600 personnes ont bénéficié du dispositif ELAN et 27000 ont bénéficié d'un des 31 dispositifs ESP'OIR, répartis sur le territoire de la Basse-Normandie.

dans le détail

Un ESP'OIR est piloté par une structure qui a conventionné avec la région comme les GRETA, ou d'autres associations locales. **Un parcours ESP'OIR est structuré en 3 phases**, le bénéficiaire (chômeur, travailleur précaire) va être accompagné par le même référent. La première phase est un diagnostic approfondi qui dure un mois, la seconde plus longue (3 mois) consiste à accompagner la construction du parcours personnel et professionnel, puis la troisième est une phase de suivi. Durant ces différents temps, il est proposé de faire des "tests métier" (complété depuis peu par la mise en place du réseau "ambassadeurs de métiers et de formation" auprès desquels on peut échanger). **Ainsi, un ESP'OIR est aussi une "palette d'outils" pour sécuriser son choix.** A noter enfin que les stagiaires sont rémunérés durant la phase 2.

Un ELAN vise à faire mobiliser dans un projet (voir les exemples) par les stagiaires leurs savoirs, leurs savoirs-faire et leurs savoirs-être, à développer des compétences. Il s'agit parfois de permettre à des personnes éloignées de l'emploi et souvent en difficulté sociale de réapprendre à rencontrer des personnes, s'organiser, et surtout à reprendre confiance en soi. Ces dispositifs sont des outils de lutte contre les inégalités prioritairement accessibles aux publics les plus fragilisés. C'est d'ailleurs dans cette capacité à rendre lisible la formation et la reconversion que la région joue son meilleur rôle. Enfin, ces dispositifs visent le développement de l'autonomie du bénéficiaire, en lui donnant les clefs de ses propres choix de vie.

perspectives

Si l'Etat a transféré la formation de certains publics aux Conseils régionaux, la politique de l'emploi reste une compétence encore largement encadrée par l'Etat. Les réformes territoriales actuellement en discussion pourraient renforcer le rôle de la Région comme l'a fait la loi sur la formation professionnelle du 5 mars 2014. Il pourrait s'agir de faire intervenir la région dans la formation de toutes les personnes ou permettre

aux régions un pilotage de certains dispositifs (ceux de pôle emploi). Enfin, les deux mandats de Yanic Soubien ont permis de montrer que l'innovation en la matière est importante. Prise en exemple par d'autres conseils régionaux, la politique régionale de formation permanente bas-normande montre ce que peuvent faire des écologistes dans un domaine qui paraissait pourtant peu vert en 2004 !

Contacts

Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles :

<http://cprdfp.region-basse-normandie.fr>

Numéro vert régional de la formation :
0800050000

Le site internet de la Région :
www.region-basse-normandie.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie

Les ambassadeurs des métiers :
<http://ambassadeurs.region-basse-normandie.fr>

zoom

Expositions, rénovation de patrimoine, événements festifs, les stagiaires des ELAN animent aussi nos territoires. A Caen, ils ont restauré un vieux grément, réalisé un film sur la SMN, à Bayeux, un livre sur Guillaume de Normandie. Un ELAN a contribué aux animations autour du 70^{ème} anniversaire du Débarquement, et un autre a même réalisé une exposition des actions menées par... tous les ELAN de la région !

Groupe des élus EELV du Conseil régional de Basse-Normandie

Abbaye aux Dames, Place Reine Mathilde, CS 50523 14035 Caen Cedex 1
<http://www.elus-bassenormandie.eelv.fr>

Collaborateurs du groupe :
Julien Hermilly : j.hermilly@crbn.fr : 06-76-71-59-27
Antoine Astruc : a.astruc@crbn.fr : 06-73-63-48-05

